

Jean-Pierre Sueur et le soutien aux équipementiers de l'automobile

Début août, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret avait écrit au Préfet du Loiret, Bernard Fragneau à propos des « *réelles difficultés* » rencontrées par les équipementiers de l'automobile, très présents dans le Loiret. Il considérait que le Fonds de modernisation des équipementiers de l'automobile (FMEA) lui « *paraissait trop faiblement doté et que les conditions pour y accéder, trop sélectives* ».

A la connaissance de Jean-Pierre Sueur, aucune entreprise du Loiret n'a d'ailleurs bénéficié de ce fonds. Aussi, demandait-il au préfet de l'éclairer à ce sujet et de lui communiquer les mesures que lui-même ou le gouvernement envisageaient de prendre pour que « *ce fonds bénéficie davantage aux entreprises de notre département et, de manière plus générale, pour que son montant ainsi que les critères d'attribution soient reconsidérés* ».

En clair si le système fonctionne bien pour le sauvetage de l'industrie automobile et des sous-traitants de premier rang, il en va bien autrement pour les autres qui sont aussi les plus fragiles.

Dans sa réponse, fin août, le préfet du Loiret reconnaît qu'aucune entreprise du Loiret n'a bénéficié du Fonds stratégique d'investissement et du FMEA. Il précise « *que la démarche doit être initiée par les entreprises elles-mêmes en se manifestant auprès de ces fonds gérés par une SA constituée entre la caisse des dépôts et Consignations (51 %), l'Etat (49 %)*

pour le FSI, la Caisse des dépôts et Consignations Entreprises pour le FMEA... 33.

Mais il serait impossible de savoir quelles entreprises ont sollicité ces fonds « *pour des raisons évidentes de confidentialité, par exemple pour prévenir le risque de délits d'initiés...* ».

Bernard Fragneau précise aussi que le FMEA s'adresse aux sous-traitants de rang 1 (ce qui n'est pas le cas de Proma à Gien par exemple, sous-traitant de rang 2 puisque son activité dépend de la société Lear).

En revanche, « *le plan national comporte tout un panel de mesures qui touchent plus largement l'ensemble des entreprises du secteur* » comme les fonds de garantie Oseo (21 entreprises du Loiret et des autres départements de la région en ont bénéficié pour un montant de 10 millions d'euros), le plan d'action régional du pôle automobile soutenu par l'Etat, la région et l'Europe.

Le nouveau président du pôle automobile vient d'être missionné par la préfecture et la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie pour mettre en place au cours du second semestre, « *un plan d'actions ambitieux qui tiendra compte des mutations que connaît le secteur actuellement* ». Certaines entreprises, très en difficultés notamment dans le Giennois, pourront-elles attendre ?